



Syndicat Local SPS de l'EPSNF



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants non-gradés

Médaille d'Honneur Pénitentiaire : quand l'entre-soi prime...



Force est de constater que la transparence n'est pas de rigueur au sein de notre Administration concernant l'attribution de cette médaille. Le copinage ainsi que le statut social semblent constituer les principaux critères de choix des futurs médaillables.

Il suffit de jeter un œil aux professions des promus de l'arrêté du 9 juin 2022 : Préfet, chauffeur d'un DI, visiteuse de prison, médecin, intervenant bénévole (association d'aide aux détenus), ancien assesseur extérieur, psychologue, Maire, enseignant, aumônier, magistrat, Général de division et même un propriétaire de domaine viticole ! Et j'en passe...

Où est la justice sociale ?

Seuls 23% des médaillés de bronze et 12% des médaillés d'argent de cette promotion sont surveillants pénitentiaires (aucun en or), alors que nous sommes de loin les plus nombreux au sein de l'Administration Pénitentiaire. Pourquoi un tel mépris ?

Prenons exemple sur les fonctionnaires de la Police nationale : ceux qui totalisent vingt ans de bons et loyaux services sont presque systématiquement honorés de la médaille d'Honneur de la Police Nationale.

Il est lamentable qu'un collègue ayant effectué plus de 30 ans de service parte à la retraite sans un merci, sans une décoration. Cette récompense, certes symbolique, d'un engagement d'une vie et de la fidélité à nos institutions, doit être reconnue.

Dans le secteur privé, un salarié peut avoir une médaille du travail après 20 ans dans la même société. Souvent, une prime lui est accordée selon la convention d'entreprise ou des accords collectifs.



Nos propositions :

Nous souhaitons que tous les agents pénitentiaires de notre administration (tous corps confondus) puissent bénéficier de cette médaille au bout de 20 ans de bons et loyaux services, ainsi que d'une prime de gratitude : l'Administration en sortirait grandie.

Il s'agit d'une proposition juste et d'intérêt général, que le SPS s'engage à porter auprès du Directeur de l'Administration pénitentiaire.

Copies à :
Personnel de l'EPSNF
Syndicat National SPS
DI Paris

19/06/24

SPS 100% Surveillants

FGAF

Fédération Générale Autonome des fonctionnaires